# Genèse d'une bureaucratie, crépuscule de l'autonomie ?

## La « réforme » comme reformatage

Jérôme Lamy, Arnaud Saint-Martin

Dans Zilsel 2023/1 N° 12 , pages 407 à 423
Éditions Éditions du Croquant

**ISSN 2551-8313**
**ISBN 9782365123815**
**DOI 10.3917/zil.012.0407**
**Date de mise en ligne : 22/11/2023**

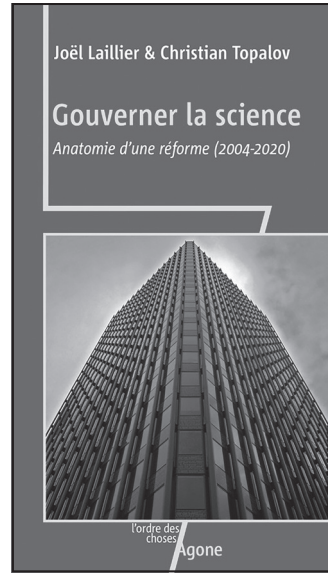
**Article disponible en ligne à l'adresse**
https://shs.cairn.info/revue-zilsel-2023-1-page-407?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant.**
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)



# Genèse d'une bureaucratie, crépuscule de l'autonomie ?

## La « réforme » comme reformatage

Jérôme Lamy[1] & Arnaud Saint-Martin[2]

**À propos de**
**Joël Laillier & Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)*, Marseille, Agone, 416 p.**

*« Le jugement n'intervient pas d'un coup.*
*C'est la procédure qui insensiblement devient le jugement. »*
Franz Kafka, *Le Procès* (1925).

Les « réformes » – quel que soit le domaine de la vie sociale qu'elles (re)touchent – sont généralement lancées en présentant leurs effets positifs attendus : on vante un devenir meilleur, on scénarise la fin d'inacceptables blocages, on imagine une félicité générale une fois qu'elles seront « réellement » accomplies, avant qu'un autre cycle réformateur s'enclenche. Il est plus rare qu'on s'attarde, le temps venu, sur les effets mesurables des réformes entérinées, sur les mutations plus ou moins visibles, les transformations vécues par celles et ceux qui ont été pris dans le mouvement. Le livre des sociologues Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science*, s'attache, précisément, à suivre dans le détail les acteur·ices qui ont travaillé à la mise en œuvre de la réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR)[3] entreprise à partir de la Loi

1. CESSP, CNRS, jerome.lamy@laposte.net.
2. CESSP, CNRS, arnaud.saint-martin@cnrs.fr.
3. Par commodité, on utilisera l'acronyme « ESR » parce qu'il simplifie la formulation, mais il ne faudrait pas se laisser abuser par son apparente neutralité. C'est, à l'inverse, une catégorie de classement bureaucratique qui produit des effets de cadrage sur la réalité dont celle-ci dessine les contours. Ces derniers sont d'ailleurs changeants : depuis 2017, le ministère intègre « l'innovation » dans son périmètre. Si l'« ESRI » n'a pas pris (encore ?), le sigle témoigne d'une stratégie de délimitation et de légitimation d'une certaine connexion fonctionnelle entre recherche et innovation.



Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

relative aux libertés et responsabilités des universités dite « LRU » et jusqu'à 2020. L'empan chronologique permet d'apprécier l'ère – toujours nébuleuse – des commencements, mais également le temps, plus long, de la routinisation des effets et des nouvelles modalités d'action impulsées par ladite réforme. Il faut prendre l'ouvrage de Laillier et Topalov pour ce qu'il est : une « anatomie » d'un processus politique et bureaucratique visant à reconfigurer et à unifier selon des critères utilitaires et gestionnaires non pas seulement les institutions des champs universitaires et de la recherche, mais le sens même des activités de recherche et, par ricochet, d'enseignement.

La grande originalité du livre réside dans le fait que Joël Laillier et Christian Topalov, plutôt que de parler de la réforme en termes techniques et abstraits, se sont intéressés à des agents localisables qui ont produit des rapports, occupé des postes stratégiques dans les ministères, saisi l'opportunité des nouvelles structures créées et empilées pour consolider un espace propice à des carrières administratives ou encore, ont fait des présidences d'université et de regroupements universitaires le point nodal d'un positionnement professionnel peu à peu détaché de la pratique scientifique. L'ensemble est replacé dans des séquences de mise en forme de ces transformations. On dispose ainsi d'un panorama dense et informé. L'enquête, réalisée sur une bonne dizaine d'années, documente l'émergence d'une classe bureaucratique dans toutes les strates de l'administration de l'ESR, totalement recomposée par les réformes du début des années 2000. Elle met également en évidence la place des ingénieurs dans cette transformation de la recherche et, enfin, le retournement complet de la notion d'autonomie dans la *lingua administrativa*. Les auteurs s'appuient sur des rapports officiels, mais aussi sur la constitution d'un corpus prosopographique des agents ayant participé à la mise en œuvre de la réforme. Toutes les données et toute la documentation mobilisées sont publiques.

Dans cette note critique, nous reprendrons les points forts de cette recherche, en discuterons quelques résultats et, ultimement, suggérerons des pistes d'approfondissement. Ce faisant, nous nous demanderons s'il ne faut pas envisager cette réforme récente comme un avatar contemporain d'un processus propre au régime régulatoire des sciences[4] qui tend à aligner sur les standards poli-

4. Voir Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin, « Pratiques et collectifs de la science en régimes Note critique », *Revue d'histoire des sciences*, vol.64, №2, 2011, p.377-389 ;

tiques des champs du monde social – la recherche et l'université – dont la raison d'être est une forme spécifique de détachement à l'endroit des contingences du champ politique, ou à tout le moins un exercice certes relatif mais pas moins effectif de l'autonomie. De cette contradiction élémentaire, on déduit une attrition de l'ESR et un abandon (provisoire ?), d'une dynamique hier structurante des communautés universitaires et scientifiques.

## *Homo bureaucraticus* et *homo academicus* sur une même galère

L'ouvrage est composé de huit chapitres. Le premier offre une vue chronologique sur les réformes de l'ESR engagées entre 2004 et 2020 : les contours et les points d'application de ces politiques sont détaillés pour donner à voir la logique globale d'une transformation continue des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche pendant seize ans. Dans le deuxième chapitre, les auteurs expliquent la nature des réformes engagées : « autonomie », « excellence », rapport aux entreprises et à l'innovation. La cohérence des réformes se lit dans le projet d'une conformation de l'ESR à un ordre marchand dans lequel les savoirs (produits et enseignés) deviennent une denrée comme une autre. Ce chapitre propose quelques portraits d'« *experts* » (Jacques Attali, Philippe Aghion…) ayant nourri, par leurs rapports, la doctrine générale des changements. Le troisième chapitre prend le ministère de la Recherche pour point d'observation : on y découvre les arcanes d'un cabinet, les recrutements des conseillers et les directions opératoires de la réforme, notamment la mainmise de la recherche technologique sur la direction de la recherche et de la technologie. Le quatrième chapitre dissèque les « *machines à réformer* » (p. 133) de l'ESR : l'Agence Nationale de la Recherche (ANR, dominée par les ingénieurs) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES, chapeautée par des « *administrateurs universitaires* », p. 148) sont les bras armés de la réforme. Avec le cinquième chapitre, les auteurs livrent une approche plus morphologique des logiques d'évaluation au cœur du projet réformateur : ils mettent au jour à la fois les profils des

Jérôme Lamy, « Des sciences par et pour le gouvernement : sur le régime régulatoire des sciences contemporaine » *Sociologie et sociétés*, vol. 47, nº2, 2015, p. 287-309 ; Jérôme Lamy, « L'État et la science », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº134, 2017, p. 87-111.



Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

universitaires *embedded* dans ces administrations du contrôle et proposent une sociographie de leurs carrières. Le sixième chapitre fait le point sur les présidences d'université – devenues les avant-postes des réformes : mise place de parcours longs dans les postes à responsabilité, contrastes Paris/province, proximité avec les attentes ministérielles… Dans le septième chapitre, Laillier et Topalov offrent une vue d'entomologistes sur « *les nouveaux dirigeants de la science* » tout en reliant les profils aux lieux de pouvoir investis. Le huitième et dernier chapitre est une prise de position toujours critique et engagée mais plus normative des auteurs, leur permettant non seulement de situer leur propre point de vue, mais également de discuter la façon dont la sociologie en général rend compte des transformations en cours de l'ESR.

L'approche des auteurs procède par le refroidissement et la mise à plat quantitative. Laillier et Topalov n'ont pas cherché à rencontrer les agents dont ils suivent les carrières et les investissements. Ils ont opté pour une description de cohortes, de comportements collectifs et de logiques de groupes. Ainsi, pour étudier les dirigeants de l'ESR pendant la mise en place des réformes, les auteurs ont pris des années-repères (2005, 2009, 2013, 2017) pour lesquelles ils ont systématiquement relevé les noms de « *toutes les personnes dont les noms sont mentionnés et rendus publics par les institutions concernées et leurs organigrammes* » (p. 253), soit un total de 14 880 individus. Dans cette masse, ils ont conservé 406 parcours de personnes à la fois continûment mobilisées sur la période, impliquées dans plusieurs structures et atteignant des strates élevées du pouvoir. La stratégie d'échantillonnage vise donc à saisir, par les profils les plus typiques, les lignes de force des comportements réformateurs. Laillier et Topalov se sont ensuite servis de données strictement publiques (*curriculum vitæ*, informations officielles) pour recomposer les carrières dans les administrations ouvertes par les réformes.

*Gouverner la science* permet d'appréhender l'émergence et la structuration d'une classe bureaucratique. Nous employons ce syntagme à dessein et nous avons bien conscience que son âpreté marxiste pourrait prêter à sourire. Mais nous ajoutons immédiatement qu'outre le fait de constituer un groupe d'individus reliés par leur appartenance à un même espace de production, et par surcroît un sentiment de commune appartenance, la classe inclut, selon une perspective révisée notamment par Pierre Bourdieu, le capital détenu par les agents (à savoir : un capital scientifique allié au capital temporel, puis absorbé par un capital bureaucra-

tique qui fonctionne ici comme capital spécifique) et le style de vie modal, reconnaissable parmi les membres de cette classe[5]. Les réformes de l'ESR ont appelé des agents aux dispositions spécifiques et variables selon les points du dispositif de transformation qu'ils pouvaient occuper. Ainsi, dans le ministère de la Recherche[6] et plus spécifiquement dans les cabinets[7], les conseillers ont nettement une orientation politisée (plus que technique) et les Professeurs d'Universités-Professeurs Hospitaliers ont été des relais assez constants. Le cercle formé autour des Présidents de la République est non seulement « *éminemment politique* » (p. 108), mais il recrute aussi tout particulièrement au sein de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). La politisation est également de mise – par-delà les alternances de majorité – en ce qui concerne la « *direction de l'enseignement supérieur* » (p. 113). Le cas de la « *direction de la recherche et de la technologie* » (p. 117) est différent – nous y reviendrons – puisqu'il marque une domination progressive des ingénieurs au sein de la classe bureaucratique.

Au sein des nouvelles agences que les réformes ont créées et promues (l'ANR, l'AERES, puis le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, ou HCERES) selon la logique d'un contrôle serré des institutions et des pratiques de recherche, là encore les profils des agents administratifs installés attestent une certaine cohérence. Laillier et Topalov distinguent trois profils typiques : le « *scientifique* », l'« *administrateur* » et le « grand *patron* » (p. 181). C'est ici que les différences de capitaux permettent de diversifier les points d'appui et de légitimation des membres de la classe bureaucratique sur les modes de sélection des projets et d'évaluation de la recherche. Les scientifiques disposent, précisément, de capitaux scientifiques en principe conséquents, mais n'ont que peu investi les instances administratives universitaires classiques ; les administrateurs, au contraire, ont forgé leur parcours dans les arcanes des bureaucraties de l'ESR ; quant aux grands patrons, ils « *cumulent tous les capitaux* » (p. 183). Cette variété des capitaux détenus offre donc la possibilité aux

5. Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº42-53, 1984, p. 3-14. Voir également Gérard Mauger, « Sur la "construction" des classes sociales de Marx à Bourdieu », *La Pensée*, nº408, 2021, p. 44-54.
6. Qui parfois n'a été qu'un simple secrétariat d'État pendant le mandat présidentiel de François Hollande. Cette géométrie variable du périmètre n'étant pas une question de détail lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des réformes.
7. Thomas Collas, Delphine Dulong, Frédéric Sawicki, « Sociographie des cabinets ministériels (2012-2014) : présentation générale », *Revue française de l'administration publique*, nº168, 2018, p. 745-750.


Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

agences d'évaluation et de financement de la recherche de couvrir une large gamme de compétences attendues par les promoteurs politiques de la réforme. Il s'agit d'aligner les profils variés de la classe bureaucratique ainsi recrutée sur les exigences nouvelles de ces structures issues de la réforme. Si la réforme de l'ESR procède d'une logique globale bien identifiable (étalon de l'excellence, compétitions entre établissements, recherches financées majoritairement par projets…), cette logique ne cesse jamais de s'actualiser par des réformes paramétriques et incrémentales qui ajustent en permanence les objectifs aux structures et aux agents qui les investissent.

Les universités connaissent également une modification du profil de leurs dirigeants à la faveur d'une redéfinition complète de la fonction de président, désormais plus puissante et moins exposée à la démocratie universitaire (qui n'a, par ailleurs, jamais été très étendue). Les auteurs documentent une « *professionnalisation* » des présidences (p. 217) qui est associée à la démultiplication des postes de gouvernance (dans les universités, mais aussi les groupements ou fédérations d'universités). Dès lors, les carrières se font plus longues et l'on voit émerger des trajectoires de dirigeants, souvent commencées jeune.

Pour appréhender la structure et les propriétés de la classe bureaucratique de l'ESR, Laillier et Topalov, dressent, dans le chapitre 7, une typologie générale des « *nouveaux dirigeants de la science* » (p. 251), en recomposant les parcours de plus de 14 000 agents « *engagés dans des postes de responsabilité auprès de 58 institutions* » (p. 253). Les auteurs distinguent les « *ingénieurs de la R&D et cadres administratifs* » (p. 256), aux profils proches de la haute fonction publique ; les « *administrateurs notabilisés de la recherche* » (p. 260), également assez éloignés des pratiques de la recherche mais davantage inscrits dans les cycles de reconnaissances officiels ; les « *administrateurs notabilisés de l'université* » (p. 264), surtout des présidents d'université qui ont construit leur carrière bureaucratique localement ; les scientifiques reconnus, qui investissent peu les institutions d'évaluation ; les « *petits patrons scientifiques* » (p. 271) qui, aux performances savantes honorables, adjoignent l'occupation de postes administratifs ; enfin, les « *cadres administratifs ordinaires* » (p. 275), dont la surface scientifique est bien moindre. Les sociologues identifient trois traits. D'abord, c'est une classe qui est très stratifiée et la diversité des capitaux (plus ou moins scientifiques, plus ou moins administratifs, plus ou moins politiques) joue sur les points d'investissement

dans les dispositifs de réforme. Les agences d'évaluation, structure de haute intensité politique au début de la réforme (l'ANR est créée en 2005, l'AERES en 2007), sont gagnées, dans les strates dirigeantes et dans les instances de mise en œuvre des programmes d'évaluation, par les agents les plus politiques, c'est-à-dire insérés dans les jeux du champ politique. Ensuite, cette bureaucratie n'est pas figée. Du moins elle ne l'a pas été à ses débuts. Laillier et Topalov notent notamment que celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de la réforme ont, ensuite, été envoyé·es directement dans les institutions à formater (p. 122-125). Autrement dit, pour les réformateurs, il s'est agi non pas seulement de définir sur le papier une transformation de l'ESR mais de s'impliquer de façon très concrète dans son application. Notons d'ailleurs qu'« ESR » est le sigle qui sert l'hybridation de champs (celui de la recherche et celui de l'enseignement) qui, jusque-là étaient difficilement articulés. Les UFR et les UMR jouaient encore, localement, le rôle de ligatures. La fusion des deux termes par un acronyme bureaucratique ne vise rien moins qu'à produire, par effet d'imposition, une unification à marche forcée des champs, que, jusqu'ici, *volens, nolens*, l'université articulait. On peut aussi penser que la confiance politique dans ce premier aréopage de dirigeants était suffisante pour s'assurer d'une mise en place idoine pour un corps de réformes assez contestées depuis le mouvement de 2009. Enfin, une partie non négligeable de cette classe bureaucratique n'a plus du tout de production scientifique. Certains dirigeants montés très tôt dans les postes des agences ou dans les structures universitaires n'ont d'ailleurs guère eu le temps d'étoffer leur CV. C'est là un paradoxe assez incroyable, si l'on veut bien y réfléchir, où celles et ceux qui vont piloter le financement et l'organisation de la recherche ont, globalement, moins de compétences dans le domaine qu'ils ou elles expertisent que ceux et celles qu'ils ou elles expertisent. Cette question du rapport à la production scientifique se retrouve en ce qui concerne la présence de nombreux ingénieurs dans l'appareil réformé de l'ESR : ce n'est pas dans la liste des publications et les contributions à la recherche qu'il faudra chercher les ressorts de leur légitimité dans les nouveaux appareils de contrôle, mais dans leur complicité structurale à l'idéologie entrepreneuriale et tournée vers l'application ou le régime de l'innovation.

Laillier et Topalov notent l'implication très forte des ingénieurs R&D dans la mise en œuvre des réformes et dans les structures administratives. En particulier la direction de la recherche et de la technologie qui, au sein du ministère de la Recherche, résulte



Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

de la « *fusion de la direction de la recherche et de la direction de la technologie* » s'est traduite par « *l'influence grandissante des ingénieurs* » (p. 121). L'autre espace d'investissement des ingénieurs, c'est l'ANR où « *la centralité du CEA* [Commissariat à l'Énergie Atomique] » est manifeste (p. 145). Ce qui fait de l'agence de moyens du nouveau système réformé « *l'instrument du ministère* » qui a tout fait pour y implanter « *massivement des ingénieurs ancrés à la fois dans l'administration du ministère et dans les industries stratégiques* » (p. 147). Il s'agissait là d'un moyen pour ledit ministère de conserver « *un programme de contrôle sur les programmes scientifiques* » (p. 147).

Cette mainmise des ingénieurs (et plus particulièrement des ingénieurs issus des grands corps de l'État) sur le pilotage de la recherche s'inscrit à la fois dans le temps long de la technocratie et constitue également un paradoxe – presque une aporie. En effet, comme l'ont montré Bruno Belhoste et Konstantinos Chatzis, le système de formation des ingénieurs français a visé, dès la Révolution, la formation d'une élite technique et administrative capable de gérer les intérêts de l'État dans toutes ses structures d'application. Mais dans le même temps, après 1850 (et contrairement au reste de l'Europe), les écoles d'ingénieurs françaises se sont globalement coupé de la recherche et ont, pour longtemps, ignoré les contraintes de la production scientifique[8]. On comprend bien que dans le cadre d'une réforme aussi massive que l'a été celle de l'ESR au début des années 2000, les corps d'ingénieurs marqués par leur loyauté au pouvoir central, aient été des relais évidents pour les politiques. Mais dans le même temps, leur faible familiarité avec la pratique scientifique ne les disposait qu'à une gestion indifférente à l'autonomie du travail savant. À tout le moins, les dispositions techniques de ces ingénieurs les inclinent à favoriser le financement de recherches plus appliquées – qui sont celles dont ils ont l'habitude d'organiser les développements.

Dans son article fondateur de 1975 sur le champ scientifique, Pierre Bourdieu notait que l'autonomie est constitutive du champ scientifique. Elle n'est cependant pas historiquement donnée, elle reste toujours à conquérir et sa plus ou moins grande consistance peut varier. La plus grande autonomie du champ serait constituée par le bannissement de « *tout élément d'arbitraire (ou d'impensé)*

8. Bruno Belhoste et Konstantinos Chatzis, « From Technical Corps to Technocratic Power: French State Engineers and their Professional and Cultural Universe in the First Half of the 19th Century », *History and Technology*, vol. 23, №3, 2007, p. 221-222.

*social*»[9]. Cette autonomie-là, celle d'un champ dont le fonctionnement est orienté vers la limitation de toutes les formes d'arraisonnement extérieures, n'est guère protégée dans le système réformé de l'ESR. Précisément les mécanismes de financement par des agences largement dominés par des agents politiques ou, à tout le moins, politisés, signalent une tendance assez nette à la maîtrise des champs d'investissement scientifique. Même s'il subsiste aujourd'hui des instances où les chercheurs et chercheuses contrôlent encore le recrutement ou l'évolution des recherches (par exemple le Comité national de la recherche scientifique au CNRS, ou CoNRS), ce sont bien les instances d'évaluation et de financement façonnées par la réforme qui délimitent désormais les grandes attentes de la recherche. Nulle naïveté ici. L'autonomie globale du champ scientifique a toujours constitué un point de tension avec les institutions politiques. Christophe Charle, dans son ouvrage sur *La République des universitaires (1870-1950)*, soulignait que les « *intrusions* » du pouvoir « *dans l'espace supposé autonome des universités* » a eu pour conséquence la dislocation de l'« *unité universitaire* »[10]. De même, les attentes productives du pouvoir à l'endroit des scientifiques n'ont rien de nouveau. Ainsi, en 1880, Jules Ferry alors ministre de l'Instruction Publique tançait en termes peu amènes le directeur de l'observatoire de Toulouse, lui indiquant notamment qu'il était inadmissible que son établissement ait si peu produit d'observations[11]. Ce qui est neuf, en revanche, dans la réforme de l'ESR amorcée à l'aube des années 2000, c'est le retournement du terme « autonomie ». Le sens que nous venons de rappeler et qui lui est classiquement associé, est très éloigné de celui que lui ont donné les agents de la réforme. L'autonomie de l'ESR désigne plutôt une insularisation des établissements désormais en compétition entre eux. L'octroi d'une enveloppe budgétaire et la gestion courante des financements constituaient l'un des axes de la réforme. Cette autonomie-là n'a rien à voir avec l'autonomie du champ, dans la formulation qu'en proposait Bourdieu. On pourrait même dire que, par certains aspects, elle lui est orthogonale. En effet, on peut penser que les établissements de l'ESR, contraints d'élargir leur financement en direction des entreprises ou des mécènes, peuvent désormais paramé-

9. Pierre Bourdieu, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, №2-3, 1976, p.100.
10. Christophe Charle, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Seuil, 1994, p.340.
11. Jérôme Lamy, *Archéologie d'un espace savant. L'observatoire de Toulouse aux XVIIIe et XIXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p.350.



Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

trer les programmes d'enseignement et de recherche en fonction de critères qui empruntent davantage aux exigences des bailleurs qu'à celles des chercheurs et des chercheuses. Le changement de sens même du terme « autonomie » participe donc d'un travail plus large d'érosion des marges de manœuvre scientifique au profit de nouvelles formes de domination hétéronomes.

## Approfondir et élargir le diagnostic : l'alignement des comportements et les effets pratiques de la « réforme »

Nous terminons en évoquant des lignes de fuite et des ouvertures critiques qui soulignent les potentialités ouvertes par cette enquête sur une grande cohorte de managers de l'ESR. Nous évoquerons successivement le grain plus fin qu'il serait possible d'atteindre en spécifiant davantage les carrières des agents de l'ESR montés très vite dans les structures de financement et d'évaluation, les conditions sociologiques d'un consentement à la réforme et les mécanismes de résistance qui entravent (ou non) le processus en cours et, enfin, quelques effets délétères des réformes rapportés par des agents (sans souci d'exhaustivité, mais à titre de perspective). Ce faisant, nous nous appuierons sur nos propres matériaux d'enquêtes (en physique du spatial[12], en biologie notamment[13]) qui évoquent, latéralement ou incidemment, les rapports des scientifiques à cette bureaucratie réformatrice.

L'ouvrage de Joël Laillier et Christian Topalov met en évidence la gamme très large des types d'acteurs impliqués dans la réforme et sa mise en œuvre. On découvre le poids des potentats provinciaux mobilisés dans ce grand remue-ménage de l'ESR. Ce n'est donc pas qu'une affaire d'élites parisiennes se partageant les postes de pouvoir et les dotations. On peut imaginer que l'élargissement de la bureaucratie d'application de la réforme a été pensé pour précisément limiter les contestations, ou bien les circonscrire. Mais on peut aussi se demander quels sont les mécanismes sociaux qui ont permis, d'une certaine façon, qu'après la contestation mas-

12. Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin, « Faire politique d'un système d'observation de la Terre : l'élaboration du programme européen Copernicus/GMES (*Global Monitoring for Environment and Security*) », *L'Année sociologique*, vol. 63, 2013, p. 429-472.
13. Jérôme Lamy et Sébastien Plutniak, « La transparence des institutions. Une ethnographie de la verrerie dans un laboratoire de biologie », *Ethnologie française*, vol. 46, №4, 2016, p. 733-746.

sive de 2009, les formes les plus aiguës de la critique aient été marginalisées ou rendues inaudibles. Bien que la méthode employée, mêlant mise en perspective historique des organisations et prosopographie, ne comporte pas un volet qualitatif, il serait instructif d'analyser les motivations et modalités du consentement. Nous formulons ici une hypothèse, dont nous empruntons le schème à la théorie de l'abdication d'Ivan Ermakoff[14]. On peut en effet se demander si l'alignement opéré par les agents initiaux de la réforme avec ceux peu à peu enrôlés dans les personnels de la casse bureaucratique n'a pas produit un « savoir local » qui permettait à ceux qui le possédait de rapidement répondre aux nouvelles attentes. Ainsi, la connaissance (implicite ou non) des attendus politiques de la réforme (*i. e.* le sens exact donné à l'évaluation dans l'ESR, les gains espérés à court, moyen et long termes, la familiarité acquise des structures fines de l'administration en cours de recomposition) donne un avantage certain à celles et ceux qui ont été immergés dans les universités juste après leur mobilisation dans l'architecture de la réforme. De même, il faut s'interroger sur le fait de savoir si la systématicité des réformes n'a pas fini par modifier le « *seuil individuel* » d'acceptation. D'autant que la production de la réforme, par les multiples réarrangements institutionnels, a permis l'émergence de nombreuses « *saillances* » (pour reprendre une autre expression d'I. Ermakoff) qui sont des occasions d'investissements même pour les individus qui font montre de positionnements critiques : la réforme devient un objet d'enquête sociologique, ce faisant elle est, pour une part, « naturalisée ». De même, la référence au « groupe de référence », selon l'expression d'Ermakoff, capable de constituer un horizon d'attente pour les comportements attendus, reconfigure-t-elle les pratiques d'évaluation de la recherche ? Si Ermakoff travaille sur le temps court du basculement des institutions au sein d'un groupe fermé, le processus analysé ici s'opère sur une temporalité assez ample (une vingtaine d'années) et mobilise de nombreux agent·es. Il n'empêche, les questions posées par le sociologue sur les conditions d'un consentement au changement assez radical demeurent. Elles permettraient, pour pousser l'enquête un cran plus loin, de comprendre quels sont les éléments (institutionnels, politiques, administratifs, techniques, légaux, culturels) indispensables à l'obtention d'un assentiment suffisant pour qu'une transformation d'importance s'accomplisse.

14. Ivan Ermakoff, *Ruling Oneself Out : A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press, 2008.



Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Tout d'abord, il nous semble qu'il aurait été intéressant de saisir, plus finement encore, la position des dirigeants des agences de financement et d'évaluation de la recherche en recourant à une comparaison temporelle qui permettrait d'évaluer le degré de nouveauté du processus. Une revue comparée de la littérature ouvrirait la voie à une différenciation des carrières. On peut suggérer, à titre d'hypothèse, que le processus observé s'inscrit dans un mouvement plus général de disjonction dans le « contrôle professionnel », pour reprendre la terminologie d'Eliot Freidson[15], entre les dirigeants et les professionnels du rang. La mise en parallèle des parcours des membres du CoNRS et des évaluateurs de l'AERES offrait, potentiellement, un moyen de tester cette proposition. Cette question est d'importance, car elle offre des points d'appuis supplémentaires à l'analyse de la déprise en cours de l'autonomie scientifique. Plus les capitaux deviennent hétérogènes et incommensurables, moins les règles du champ s'appliquent.

Les mécanismes d'alignement et d'adoption des nouvelles règles fonctionnent à l'échelle micro des trajectoires et des décisions individuelles, mais aussi au niveau « méso » des collectifs de travail et des organisations. Ce n'est pas binaire ni complètement tranché : les agents naviguent dans des zones grises, des eaux troubles de « l'adaptation au changement », et peuvent l'assumer sous diverses formes et registres d'attitudes. Ces cadres de l'expérience réformatrice varient entre, parmi les possibles que nous n'épuiserons pas, l'adhésion pleine et volontaire d'individus qui prennent fait et cause pour les transformations à venir (car cela irait dans le bon sens pour eux) ; le consentement faible, peu articulé et conformiste, fataliste et désemparé, par défaut ou sans conviction ou presque ; l'ambivalence à l'égard des options et conséquences, elle-même modulable selon la conscience des risques des engagements dans la nouvelle technostructure de l'ESR et le réalisme stratégique du carriérisme objectivement ajusté aux nouvelles règles du jeu ; ou encore, plus subtil, le refus de coopérer de personnels récalcitrants mais enjoints à faire bonne figure du fait même de leur appartenance statutaire à des établissements parties prenantes.

Un autre angle d'attaque pour étudier les modalités de la mise en marche de ces normes est l'habituation par les pratiques managériales. La conformation passe par une multiplicité de situations et de pratiques. C'est souvent imperceptible, sous

15. Eliot Freidson, « The Changing Nature of Professional Contrôle », *Annual Review of Sociology*, vol. 10, 1984, p. 1-20.

les radars, visible *a posteriori*. Il y a ces situations d'émulation imprévue dans la préparation du rapport HCERES : on se prend au jeu, on construit un « projet » en conscience plus ou moins claire des artifices de cette économie de la promesse managériale, on se raconte à travers les standards du récit de l'ESR innovant, etc. Il y a aussi ces situations d'allégeance de fait : difficile de continuer à refuser l'extension des pouvoirs de l'ANR quand on a reçu un financement ; plus si évident de maintenir la critique d'un dispositif en -EX lorsqu'on a perçu une aide quelconque. Ce consentement par la carotte. D'autant que l'incitation à soumettre des projets est peu à peu devenue une sorte de norme à partir de laquelle les carrières individuelles sont évaluées. On attend désormais d'un·e jeune chercheur·euses qu'il/elle ait obtenu un projet ANR quelques années seulement après son recrutement ; avant d'obtenir un financement sur un projet *senior* plus large, voire de tutoyer l'excellence européenne en décrochant la timbale d'une bourse de l'ERC (*European Research Council*). Ces bornes évaluatrices fixent peu à peu les jalons d'une carrière. Cette normalisation par le projet reste aveugle aux déterminations les plus élémentaires : financement globalement disponible qui fixe un seuil infinitésimal de projets acceptés, malgré la qualité de ceux qui sont proposés en nombre ; baisse manifeste de la qualité des évaluations quand, à force d'épuisement, les experts les plus reconnus des domaines proposés au choix jettent l'éponge et cèdent la place à des évaluateurs plus lointainement concernés (voir complètement étranger au champ sur lequel il s'autorise malgré tout à émettre un avis).

Pour l'heure, la machinerie bureaucratique fonctionne à plein. Mais le taux de refus très élevé et la routinisation des soumissions (on dépose son projet comme une sorte de rituel) laissent entrevoir une sclérose progressivement paralysante du mode de financement de la recherche. Au point que certain·es chercheurs·euses, tout en participant, pratiquent une forme de sabotage passif de l'institution. Ainsi, le chimiste et directeur de recherche au CNRS Georges Debrégeas confiait, lors de l'émission en ligne « Hors-série » le 18 octobre 2014 :

> « *Moi je réponds à tous les projets. J'ai besoin d'argent pour travailler, je n'ai aucun état d'âme. Je réponds à tout ce qui passe, dans la limite de mon temps. Je fais ça le plus vite possible. C'est-à-dire que je pense que c'est du temps perdu, donc* […] *j'essaie d'être le plus proche de la* deadline *pour être sûr de ne pas y passer plus de temps qu'il ne faut. Et en gros, on*



Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

> *joue, on joue. Donc, par exemple, là, l'ANR* […] *la réponse du premier tour* [va arriver] – *ils ont tellement de demandes qu'ils sont obligés de couper en deux tours maintenant – et nous on joue. C'est comme au loto : 8 % de chance, mais seuls les gagnants ont tous joué. Donc on y va. Par contre, moi je veux que l'ANR meure. Je veux dire, c'est définitif, je ne veux plus de cette structure. Et comme ils sont inondés de projets… c'est-à-dire c'est des milliers et des milliers de projets qui arrivent – parce que beaucoup de labos se comportent comme nous –, ils ont d'ailleurs dit : "s'il vous plaît n'en mettez pas trop". Rien à foutre ! On met tout ce qu'on peut. Et donc derrière, il faut trouver des gens pour les évaluer. Évidemment le* pool *d'évaluateurs à ses limites. Donc là, sur les premiers projets, les gens reçoivent quatre cents projets à évaluer en deux jours. Et moi je refuse. Et non seulement je refuse, mais je leur dis pas que je refuse. Je refuse d'évaluer. J'essaie de leur faire perdre du temps* […]. *Parce que je pense que le seul moyen d'arriver au bout de cet objet insupportable, c'est qu'il s'écroule de lui-même* […]. »[16]

Notre dernière remarque concerne les effets concrets de la réforme, c'est-à-dire sur la recherche elle-même. Certes, Laillier et Topalov privilégient dans leur livre le *sui generis* sur la *causae rerum*. Mais on ne peut s'empêcher, à la lecture de l'ouvrage, de tenter de mesurer les effets d'une transformation de l'ESR qui a étendu le champ bureaucratique, l'a peuplé d'agents plutôt en phase d'éloignement avec le travail scientifique et a contribué à réduire l'autonomie des chercheurs et des chercheuses. En particulier, le mode de financement par projets (devenu ultra-dominant désormais *via* l'ANR) a montré toutes ses limites (nous euphémisons) lors de la crise pandémique. Le virologue Bruno Canard[17] est revenu dans la présente revue sur les conséquences d'une programmation de la recherche uniquement par projets : l'inadéquation du financement proposé par l'ANR avec la nécessité, par exemple, dans le cas des coronavirus d'envisager des recherches sur le très long terme a pris la recherche française à revers. L'ANR n'a pu proposer que des « appels à projets flash » après le déclenchement de la pandémie : il était trop tard pour produire des résultats efficaces.

16. Georges Debregeas *in* « Les chercheurs entre primes et déprime », avec Gisèle Sapiro, entretien mené par Laura Raïm, *Hors-série*, 18 octobre 2014, hors-serie.net/En-acces-libre/2014-10-18/Les-chercheurs-entre-primes-et-deprime-id43.
17. Bruno Canard, « Le Coronavirus, la recherche, et le temps long », *Zilsel*, №8, 2021, p. 9-21.

Récemment encore le biologiste Samuel Alizon rappelait, dans une tribune du supplément *Sciences & Médecine* du *Monde,* combien les petits appels à projets nuisent aux pratiques de recherche[18]. Le virologue Hubert Laude, spécialiste des coronavirus, a également été contraint de changer de sujet (et s'intéressant désormais aux prions) par manque d'intérêt des agences de financement[19]. La nécessité de se plier à des injonctions d'experts parfois assez éloignés des problèmes mis en question dans les projets soumis, le bureaucratisme étroit et chronophage des appels et la logique stochastique des argumentaires de refus constituent autant d'obstacles à la recherche. Ce délitement est, on le comprend mieux à la lecture du livre de Joël Laillier et Christian Topalov, la résultante d'une application bornée et mécanique d'un principe de concurrence par la sélection de projets. La qualité des recherches devient totalement secondaire dans ce qui s'apparente (faute de budgets suffisants et face à des expertises défaillantes pour cause d'éloignement manifeste des rapporteurs des sujets dont ils doivent évaluer la pertinence) à une vaste loterie. Toutes disciplines confondues, entre 2018 et 2022, les taux de succès oscillent entre 13,1 % (Biologie et santé en 2018) et 27,2 % (Numériques et mathématiques en 2021)[20]. La crise sanitaire ayant (très légèrement) incité à davantage de financement, dans des proportions à la modestie proverbiale. On mesure, à l'aune de cet exemple, les implications dramatiques d'un instrument de financement inscrit dans un format de réforme bureaucratisé, incapable d'envisager le temps long de la recherche. C'est pourquoi il conviendrait, en plus des travaux déjà menés[21], d'intensifier l'étude des effets de ce « pilotage » et du format organisationnel de la recherche par projet sur les dynamiques sociales et les résultats, sur les contenus « livrés » par les équipes financées. C'est une problématique classique de la sociologie des organisations scientifiques, qu'il serait utile d'actualiser pour saisir au plus près les conséquences de la réforme : ce qu'elle induit dans la façon de travailler, de projeter les recherches, de les verrouiller en anticipant les évaluations *ad hoc*,

18. Samuel Alizon, « La recherche sur le Covid-19 est plombée par les appels à petits projets », *Le Monde, Science & Médecine*, jeudi 2 février 2023, p. 7.
19. David Larousserie, « Hubert Laude, virologue d'avant-garde », *Le Monde*, 6 avril 2020,
20. Voir : « Les résultats définitifs de l'Appel à projets générique (AAPG) 2022 », 23 février 2023. anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/les-resultats-definitifs-de-lappel-a-projets-generique-aapg-2022.
21. Morgan Jouvenet, « Profession scientifique et instruments politiques : l'impact du financement "sur projet" dans des laboratoires de nanosciences », *Sociologie du Travail*, vol. 53, nº2, 2011, p. 234-252.


Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

de les formater de telle sorte qu'elles conviennent aux financeurs et permettent d'enclencher des cycles de financement propices à la consolidation de petites et moyennes entreprises scientifiques, elles-mêmes façonnées par une certaine vision de l'entrepreneuriat scientifique et technologique (le régime organisationnel de la « *start-up* », largement encouragé par les pouvoirs publics, est un référentiel particulièrement contraignant).

***

Le plus grand mérite du livre de Laillier et Topalov est de documenter une réforme par ses instances de transformations et ses agents au pouvoir. On peut tirer deux leçons, l'une sociologique, l'autre politique de leur enquête.

D'un point de vue sociologique, *Gouverner la science* propose une approche d'ensemble d'une réforme et de la classe d'agents qu'elle forme et charge d'intérêts spécifiques. Suivant ici la voie tracée par Charles Wright Mills à propos des cols blancs, et cherchant à comprendre la façon dont les élites finissaient par constituer une classe fermée, l'ouvrage prend place dans un ensemble de recherches récentes particulièrement dynamiques, comme celles de Sylvain Laurens sur la bureaucratie bruxelloise ou de Pierre Lascoumes sur l'économie morale des dirigeants. Même si les motivations profondes des agents ne sont pas abordées, la mobilisation de la notabilité provinciale et des agents parisiens les plus proches des lieux de pouvoir constituent un résultat majeur de l'enquête. Le recrutement d'une élite dirigeante, la valorisation de postes administratifs, l'invention de carrières totalement détachées de l'activité d'enseignement et de recherche confirment, dans les grandes lignes, la thèse de Mills. L'envoi des premiers défenseurs de la réforme dans les postes les plus exposés pour la promouvoir constitue, à n'en pas douter, un cas de diffusion du projet réformateur sociologiquement intéressante.

Du point de vue d'une politique des sciences, l'ouvrage de Joël Laillier et Christian Topalov livre un constat amer. La réforme s'est imposée contre les intérêts des défenseurs de l'autonomie scientifique avec l'appui de collègues zélés et, pour diverses raisons (disponibilité biographique à bifurquer dans l'administration de la recherche, carrière empêchée dans la recherche, opportunisme sans boussole idéologique, accommodement sans conviction, conformisme, enthousiasme pour « l'économie de la connaissance », fascination pour le modèle de l'entrepreneur de science, etc.), au service de cette vision managériale et utilitariste. Les



Éditions du Croquant | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)

règles élémentaires de fonctionnement du champ scientifique ont été distordues, l'autonomie comme idéal régulateur du travail de recherche a été mise à mal (et continue de l'être). Certes, cela ne s'est pas fait sans accrocs. Les mobilisations contre la réforme de l'ESR et ses actualisations successives ont parfois été significatives. Celle de 2009 tout particulièrement a vu des directeurs de laboratoire menacé de démissionner pour protester contre les transformations à l'œuvre. Des « collectifs » (comme Sauvons la Recherche et Sauvons l'Université) ont relayé les inquiétudes et les protestations des communautés d'enseignement et de recherche. Des syndicats ont également joué un rôle d'alerte, notamment à l'approche de la mise en place de la LRU[22], et encore ces dernières années au moment des mobilisations contre la Loi de Programmation de la Recherche (2019-2020). Les chercheurs·euses ont, régulièrement, remis sur le métier le travail d'analyse critique des réformes[23]. Il n'en demeure pas moins que, rétrospectivement, par effets d'accumulation, d'empilement des strates managériales et de banalisation de ce nouvel esprit de l'ESR, l'alignement réformateur paraît conforté. La métamorphose serait malgré tout actée et les structures seraient réajustées, *nolens volens*, aux attentes de la réforme engagée au tournant des années 2000, et c'est désormais le milieu de vie ordinaire des *academics* formé·es dans l'après-LRU. C'est en ce sens que le bornage chronologique annoncé dans le sous-titre du livre (*Anatomie d'une réforme 2004-2020*) fonctionne aussi comme confirmation de l'entrée dans une séquence autre de cette histoire longue et tourmentée des transformations des milieux scientifiques et académiques.

22. Sauvons l'université et SNTRS-CGT, « Analyses croisées sur les réformes de la Recherche et de l'Université », *Mouvements*, 14 octobre 2008, mouvements.info/analyses-croisees-sur-les-reformes-de-la-recherche-et-de-luniversite.

23. Parmi de nombreuses références, voir le dossier « Qui veut la peau de la recherche publique ? », de la revue *Mouvements*, nº71, 2012.



Document téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info par Topalov Christian via Campus Condorcet (IP: 193.48.187.1)